



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 3 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre a reçu une délégation de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) et des Jeunes Agriculteurs (JA) ce matin, dans le cadre de la concertation sur le projet de réforme des retraites. Les échanges ont confirmé les bénéfices de la réforme envisagée pour les agriculteurs, et la convergence avec la FNSEA et les JA sur ces objectifs.

Le Premier ministre a réaffirmé le soutien du Gouvernement à l'égard des agriculteurs injustement attaqués, et a condamné avec la plus grande fermeté les agressions dont ils sont victimes. La mise en place d'une cellule « Deméter », au sein de la Direction générale de la Gendarmerie nationale, doit permettre d'identifier et de poursuivre les auteurs de ces agressions.

Le Premier ministre a également confirmé la détermination du Gouvernement à faire appliquer la loi EGALIM afin d'atteindre les objectifs des Etats généraux de l'alimentation de rééquilibrage des négociations commerciales au bénéfice des agriculteurs et de la création de valeur.

Il a salué l'engagement des agriculteurs dans la transition environnementale, et fait part de la volonté du Gouvernement de favoriser le dialogue et la concertation par le biais des chartes locales sur l'utilisation des produits phytosanitaires, dans le cadre d'une réglementation fondée sur les recommandations de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, de l'alimentation et du travail (Anses). Le dispositif réglementaire soumis à la concertation durant l'été sera finalisé et rendu public dans les prochaines semaines.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr